

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE OU ESCADRON	
UNITE Brigade	
CODE UNITE 02031	PROCÈS-VERBAL N° / 19 N° 48/89

PROCÈS - VERBAL

D E

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

89307116

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE 1	N° FEUILLET 1 / 2

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

-OBSERVATION D'UN PHÉNOMÈNE PARTICULIER (OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS).

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **H** , **E** , MDL/CHEF
G , **A** , Gendarme
XXXXXXXXXX

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE
CE JOUR **vingt-sept janvier mil neuf cent quatre-vingt-neuf à vingt heures trente** au bureau de notre brigade nous recevons l'ordre par message émanant de la station directrice d'observer un **phénomène particulier** dans le ciel plein Est par rapport à .

De notre observation, il ressort effectivement qu'un **objet particulier** attire notre attention au niveau des constellations d'étoiles. Cet objet se situe plein Sud par rapport à l'implantation de notre unité.

Cet objet à prédominance blanche, émet des lueurs bleues et vertes. Nous remarquons qu'il émet autour de sa circonférence des scintillements.

Ce phénomène est statique.

Il a été observé de 20 heures 30 à 21 heures 30, puis à 22 heures 15. A 23 heures, l'objet n'était plus décelable dans la constellation.

Des prises de vues ont été effectuées à l'aide du filtre spécial. Aucune photographie n'est ressortie au tirage.

Un compte-rendu a été transmis par message n° 48/2M du 28/01/1989.

De l'enquête effectuée, il ressort qu'aucune des personnes que nous avons contactées n'a observé ce phénomène. A ce jour, aucune observation semblable n'a été portée à notre connaissance par la population civile.

Ce phénomène a été observé par nous, les nuits du 28, 29 et 30 janvier, aux mêmes heures et au même emplacement.

Nous avons remarqué qu'à cette période les étoiles avaient la particularité de scintiller.

NOTA : Cette observation a également été faite par les militaires de la brigade de - (P.V. 63/89 de cette unité).

...2/...

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES (voir feuillet 2)	DATE DE CLOTURE LE 21 / 02 / 1989
	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>		
	1	AUX ARCHIVES	

DESTINATAIRES :

-Mr. Le Préfet

-Mr. Le Procureur de la République

-GENERAL COMMANDANT LA REGION AERIENNE

-Mr. Le Ministre de la Défense -Direction Générale de la
Gendarmerie Nationale -Bureau Emploi-Renseignement -
Section Renseignements

- Archives.